



Direction d'arrondissement

543, chemin de la Côte Sainte-Catherine
Outremont (Québec) H2V 4R2

Le 13 mars 2006

Madame Kathy David, ingénieur
Chef de division
Service des infrastructures, transport et environnement
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau
700, rue Saint-Antoine Est
Bureau 2.106
Montréal (QC)
H2Y 1A6

Objet : Identification des pré-requis réseaux d'eau
Développement de la cour de triage d'Outremont

Madame David,

La présente fait suite à la rencontre tenue le 7 mars dernier à vos bureaux en compagnie de Messieurs Mohamad Osseyrane et Patrice Langevin de votre Direction.

Cette rencontre a permis de convenir qu'il y avait lieu pour votre service corporatif d'identifier les pré-requis tant à l'amont qu'à l'aval pour assurer une gestion stratégique et adéquate du réseau d'égout (intercepteurs et collecteurs) impliqué dans le redéveloppement à des fins urbaines de la cour de triage du CP à Outremont.

Cette rencontre a permis aux officiers de l'Arrondissement d'Outremont de vous remettre copie des études de BGH Planning (1989) et de BBL (1994) ainsi que du plan préliminaire de mise en valeur du site mis de l'avant par l'Université de Montréal. Ce plan, joint en version électronique au présent envoi, pourra évoluer au cours des prochains mois à la lumière des travaux de l'UdeM et des discussions en cours avec l'Arrondissement d'Outremont et les services corporatifs de la Ville de Montréal.

Il est utile de rappeler que le projet de redéveloppement de la cour de triage d'Outremont a fait l'objet d'une présentation au Comité exécutif de la Ville de Montréal en mai 2005 et que, suite aux travaux conjoints de la Direction de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de même que de l'Arrondissement d'Outremont, ce projet a fait l'objet d'un accord de principe par le Comité exécutif de la Ville de Montréal le 21 septembre 2005 (résolution CE05 1893).

L'Université de Montréal a retenu il y a quelques semaines, des professionnels qui oeuvrent à l'élaboration du plan détaillé de mise en valeur. La firme Teknika-HBA œuvre notamment en ce qui a trait aux infrastructures. Les hypothèses actuellement utilisées par ces professionnels reprennent celles utilisées dans l'étude BBL de 1994, étude à laquelle Monsieur Osseyrane avait été consulté à cette date.

Le programme de travail prévoit que l'Arrondissement d'Outremont serait appelé dès le mois de mai-juin 2005 à recommander le projet au Comité exécutif de Montréal pour examen via l'Office de consultation publique de Montréal (article 89 de la Charte). Il va de soi que l'identification des pré-requis qui seront dégagés suite à votre analyse sont importants dans l'analyse du projet.

Pour toutes questions additionnelles, je vous invite à communiquer avec Messieurs Chi-Sieu Chan (495-6255) et Gérald Bolduc (495-6235) de l'Arrondissement, lesquels se feront un plaisir d'y répondre.

Veillez agréer, Madame David, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Monsieur Yves Mailhot, ingénieur
Directeur de l'Arrondissement d'Outremont

cc Monsieur Patrice Langevin, ingénieur
Surintendant-Ingénierie d'usine et de procédé, Ville de Montréal